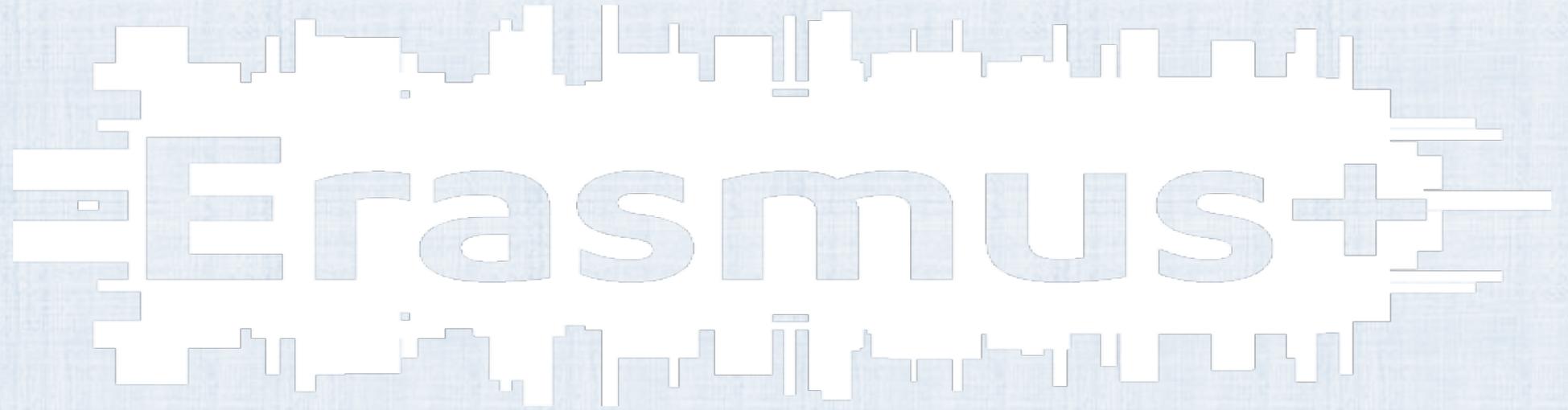




Saint-Luc
Liège
école
supérieure
des arts



Changing Lives. Opening Minds.

Partir en mobilité

Année 2019-2020



Partir en mobilité : 3 programmes

- **Erasmus +**

Pays européens et quelques pays limitrophes

- **FAME**

Échanges internationaux (Canada)

- **(BELGICA)**

Échanges intercommunautaires en Belgique



Partir en mobilité : 2 types

- **Cours**

Aller suivre tout ou une partie d'année dans un établissement partenaire.

- **Stages**

Réaliser un stage de 9 semaines (min) dans une entreprise en Europe ou ailleurs. Pendant le cursus ou à la fin des études (jeunes diplômés).

Objectifs du programme

- Améliorer les compétences des étudiants, contribuer à leur développement personnel et leur assurer une meilleure employabilité.
- Améliorer les compétences linguistiques de façon significative.
- Stimuler la conscience et la compréhension des autres cultures et pays en offrant aux participants l'opportunité de développer des réseaux internationaux et ce afin d'assurer une participation active dans la société et développer le sentiment d'une identité et d'une citoyenneté européenne.

Objectifs du programme

- Renforcer les synergies et transitions entre les différents types d'apprentissage et le monde du travail, de l'entreprise.
- Assurer une meilleure reconnaissance des compétences acquises à l'étranger.

Qui peut partir et quand ? (Rappel)

- **Type court**

Bande dessinée, Illustration, Peinture, Photographie, Publicité, Sculpture.

- **Type long**

Architecture d'intérieur, Communication visuelle et graphique, Conservation et restauration d'œuvres d'art, Design Industriel.

Qui peut partir et quand ?

- **Type court** → Toutes les orientations

Toujours en BAC 2 au Q2

- **Type long** → Selon la section

Toujours en M1

- **CROA** : au **Q1** ou au **Q2** ou **toute l'année**
- **CVG** : au **Q2** (en // avec le stages, stage possible à l'étranger) Impossible pour les étudiants arrivés en M1 par passerelle.
- **AI et DI** : au **Q1** ou toute l'année.

En AI, si toute l'année, obligation de choisir des cours en lien avec la finalité spécialisée.

Min. 3 mois > Max. 12 mois
Au total mobilité cours + stage

Règles administratives

- Être étudiant inscrit régulièrement à l'ESA Saint-Luc
- Être en ordre de paiement (ou demande de bourse)
- Un seul stage possible
- Mobilité + stage = 12 mois maximum par cycle
 - Cycle 1 = bac (+ JD type court)
 - Cycle 2 = Master (+ JD)
- En faire la demande et suivre le processus de candidature dans les délais

Où partir ? Pays Erasmus +

Liste des partenaires sur le site
International > Out

Groupe 1 Pays participant au programme où le coût de la vie est plus élevé

Danemark, Finlande, Islande, Irlande, Luxembourg, Suède, Royaume-Uni, Liechtenstein, Norvège

Groupe 2 Pays participant au programme où le coût de la vie est moyen

Autriche, Belgique, Allemagne, France, Italie, Grèce, Espagne, Chypre, Pays-Bas, Malte, Portugal

Groupe 3 Pays participant au programme où le coût de la vie est plus faible

Bulgarie, Croatie, République tchèque, Estonie, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Pologne, Roumanie,
Serbie, Slovaquie, Slovénie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Turquie

Où partir ?

Destination FAME

Montréal (AI et DI)

(Destinations BELGICA

Belgique néerlandophone)



Financement - Quel est le montant d'une bourse Erasmus + ?

Les montants sont fixes et calculés sur base du nombre de mois et jours de présence **obligatoires** dans l'établissement d'accueil. Ce montant varie en fonction de la destination choisie et du statut de l'étudiant

- Taux 2018
 - Pays groupe 1 > Étudiants non allocataires : 400 € - Étudiants allocataires : 520 €
 - Pays Groupe 2 > Étudiants non allocataires : 350 € - Étudiants allocataires : 470 €
 - Pays Groupe 3 > Étudiants non allocataires : 300 € - Étudiants allocataires : 420 €

Étudiants allocataires > uniquement étudiants boursiers FWB

Financement - Quel est le montant d'une bourse FAME ?

Montants de 2018

Bourse pour le séjour d'études :

Allocataire FWB : 200 €

Non allocataire FWB : 100 €

Participation aux frais de voyages :

Selon la distance entre les destinations : Montréal : 480 €

Avant le séjour : comment s'inscrire ?

Etape 1 : au sein de l'ESA Saint-Luc

1. Télécharger le **formulaire de pré-inscription** sur le site de l'école International >OUT

2. **Compléter et l'envoyer** par email au service international
jusqu'au 31 janvier 2018

↳ attention : aucun dossier déposé ultérieurement ne pourra être pris en compte.

→ service.international@saint-luc.be

Avant le séjour : comment s'inscrire ?

Etape 1 : au sein de l'ESA Saint-Luc

3. Préparer **un dossier** de candidature à rendre pour le **1^{er} mars 2019**

CV, lettre de motivation (en français et dans la langue du pays choisi pour la mobilité – pourquoi cette ville, pourquoi cette école, pourquoi un Erasmus), dernier bulletin, portfolio.

4. Etude du dossier et décision Saint-Luc : **entre le 1^{er} mars et 20 mars 2019** selon les filières

Critères de sélection :

Qualité du dossier (dossier complet, portfolio, niveau de langue, motivations, convention d'études, réussite)

Attitude de l'étudiant (respect des consignes, attitude personnelle)

Date de dépôt du dossier (pris en compte en cas d'ex aequo et de situation identique pour une destination
→ recherche d'une autre destination)

Le départ en mobilité et/ou la destination demandée ne sont donc pas automatiques



Avant le séjour : comment s'inscrire ?

Etape 1 : au sein de l'ESA Saint-Luc

5. Rédiger la convention d'études (= learning agreement, à télécharger International>Out , Fr. – En.)

Partie « Before mobility/avant mobilité »

→ **L'envoyer par email**

Pour la convention combien d'Ects dois-je choisir ?

Une année académique complète : 60 ects dont 30 minimum dans l'option d'origine

et 6 ects maximum en cours de langue

Un quadrimestre : 30 ects dont 15 minimum dans l'option d'origine

et 3 crédits maximum en cours de langue

Où trouver les cours ? Sur le site de l'école partenaire.

Avant le séjour : comment s'inscrire ?

Etape 2 : informations envoyées à l'établissement partenaire

1. Nomination de l'étudiant auprès de l'établissement partenaire **par le service Erasmus de l'ESA Saint-Luc**
2. Test de langues OLS (inscription sur le logiciel par le service Erasmus - attention, certains partenaires sont exigeants quant au niveau de langue)
3. Envoi du formulaire et des documents demandés par l'école partenaire **par l'étudiant** qui a été averti de sa nomination ET **l'étudiant** s'informe des délais et de la procédure propre à chaque partenaire. (Le service Erasmus reste à la disposition des étudiants en cas de besoin et de renseignements.)

→ Attente d'une réponse de l'établissement partenaire.



Avant le séjour : comment s'inscrire ?

Etape 3 : finalisation du dossier avant départ

1. Si acceptation du partenaire

Remise des derniers documents au service Erasmus Saint-Luc (copie carte d'identité, copie carte de banque, copie carte européenne de soins de santé, assurances éventuelles) et **signature du contrat avant départ.**

→ Versement de 70 % de la bourse quand le contrat est signé.

2. Si refus du partenaire

Recherche d'une autre destination en fonction des contraintes internes et des délais de dépôt de candidatures encore ouverts.

Pendant le séjour

Logement : Recherche autonome par l'étudiant – Certains établissements proposent des chambres d'étudiants sur leur campus

Envoi de 2 documents

1. **Attestation d'arrivée** signée par l'établissement partenaire
2. **Convention d'études durant la mobilité** signée par l'étudiant, le coordinateur Erasmus d'accueil et le coordinateur Saint-Luc

Remarque : possibilité de prolongation avec accord de l'établissement d'accueil et de Saint-Luc.

Bourse zéro ou financement selon budget disponible. Les prolongations sont exceptionnelles.

Le bureau Erasmus Saint-Luc reste à disposition des étudiants en cas de besoin par email ou par téléphone



Après le séjour

Avant de quitter l'établissement d'accueil

- Faire remplir et signer l'attestation de présence
- Compléter la convention partie « après mobilité/after mobility »
- Veiller à avoir son relevé de notes dans les 5 semaines qui suivent la fin de la mobilité.

Après avoir quitté l'établissement d'accueil

- Evaluation post mobilité sur OLS (test de langue)
- Formulaire à remplir envoyé par l'agence européenne
- Réception du solde de la bourse (30 %)
- Conversion des notes et intégration dans le programme de cours de l'ESA Saint-Luc (délibération)

Conversion des notes

Les crédits : combien de crédits seront inclus dans votre relevé de notes en fin de mobilité ?

Mobilité de cours :

Année académique complète : 60 ects dont 30 minimum dans l'option d'origine et 6 ects maximum en cours de langue

Un quadrimestre : 30 ects dont 15 minimum dans l'option d'origine et 3 crédits maximum en cours de langue)

Attention en Master 1, vous devez garder des crédits (4) à l'ESA pour la préparation au mémoire.

Conversion des notes : les notes acquises en mobilité font l'objet d'une **conversion selon une grille d'équivalence établie par pays.**

Conversion des notes

ECTS	Seuil d'échec 8 à 9/20	E 10/20 à 11/20	D 12/20 à 13/20	C 14/20 à 15/20	B 16/20 à 17/20	A 18/20 à 20/20
Allemagne	6-4.3	4.0-3.0	2.7-2	1.7	1.3	1.0
Espagne	4-4,99	5-5,99	6-6,99	7-8,99	9-9,99	10
Estonie	0	1	2	3	4	5
France	8 à 9/20	10/20 à 11/20	12/20 à 13/20	14/20 à 15/20	16/20 à 17/20	18/20 à 20/20
Grèce	2-3-4	5	6-7	8	9	10
Italie	18	19-23	24-26	27-28	29-30	30 +
Pologne	2	3-3.5	4	4.5	5	5.5
Portugal	9.9	10-11	12-13	14-16	17-18	19-20
Roumanie	2-3-4	5	6-7	8	9	10
Royaume-Uni	39	40-49	50-59	60-69	70-80	90-100

Conversion des notes

Cas particulier

Lorsque l'établissement d'accueil ne donne pas de notes chiffrées – dont le résultat est alors de type « passed / failed » – et afin de transcrire les résultats dans votre bulletin, l'une des deux solutions suivantes sera appliquée :

- Soit le relevé de notes comporte suffisamment de notes chiffrées (50 % de l'ensemble des cours) : la moyenne de ces notes sera rapportée à l'ensemble
- Soit le relevé de notes ne comporte que des passed / failed : la moyenne des notes obtenues l'année précédente par l'étudiant sera alors prise en considération

FAME :

ECTS	Seuil d'échec 9/20	10/20 11/20	12/20	13/20	14/20	15/20	16/20	17/20	18/20
Canada	C-	C	C+	B-	B	B+	A-	A	A+

Pour les questions

Service international - Valerie Bluge

Service.international@saint-luc.be

04/341.81.42

Lundi

8.30 – 12

16 – 17

Un mercredi sur deux

13.30 – 17.30

Vendredi

12.30 - 17

<https://www.saint-luc.be/international/out-sortants/>

LE SITE SERA A JOUR EN JANVIER 2019

Questions posées à la présentation orale

Est-ce que je dois passer mes examens à Saint-Luc ?

Non, comme vous partez des quadrimestres entiers (dans le règlement de l'ESA), vous passez les examens dans l'établissement partenaire.

Est-ce que je dois payer mon inscription dans l'établissement où je vais ?

Non, quand vous allez dans un établissement partenaire dans le cadre d'Erasmus, vous ne devez pas payer votre inscription.

Je ne suis pas bilingue est-ce que je peux partir ?

Certaines écoles/universités sont très exigeantes sur le niveau de langue. D'autres moins. OLS peut vous permettre de suivre des cours en ligne. Le site Wallangues aussi.

Que se passe-t-il si je ne réussis pas tous les cours en Erasmus ?

Vous avez un PAE pour les cours équivalents l'année suivante.